



FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°26
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant une mission départementale - Langues Vivantes LV
	PLACE DU POSTE	Réseaux : Colline, Garlaban, Huveaune, Saint Victoire Le poste est rattaché administrativement à la circonscription de Gardanne
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN chargé de la mission Langues Vivantes.
	MISSIONS	Accompagnement pédagogique des enseignants dans la mise en œuvre des programmes en langues vivantes. Formation des enseignants en langues vivantes et suivi des PE engagés dans les programmes départementaux EDIL et DARE.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des enseignants dans la mise en œuvre des programmes en langues vivantes dès l'école maternelle. Accompagnement des enseignants engagés dans des dispositifs spécifiques (EDIL, DARE, sections internationales). - Mise en œuvre des actions de formation continue, y compris dans le cadre des parcours M@gistère. - Formation et accompagnement des référents langues vivantes du secteur. - Participation aux travaux du groupe départemental LVE. - Production de ressources à destination des enseignants de cycles 1, 2, 3.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences didactiques et linguistiques dans l'enseignement d'une langue vivante (niveau minimum B2 du CECRL). - Compétences numériques (référence : C2i2e). - Compétences dans conception de parcours M@gistère. - Sens de la communication et du travail en équipe. - Grande disponibilité.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Etre titulaire du CAFIPEMF option LVE ou titulaire d'un CAFIPEMF avec engagement à se présenter à l'examen de spécialisation Le cas échéant, s'engager à se présenter à l'examen du CAFIPEMF option LVE.
	NOMINATION	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel IEN en charge de la mission LV fabienne.dupin@ac-aix-marseille.fr) avant le 14/03/2021.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
	CONTACT	Inspectrice en charge de la mission Langues Vivantes Fabienne Dupin : fabienne.dupin@ac-aix-marseille.fr